

# FORMATIONS EN ALTERNANCE : PRÉREQUIS ET OBJECTIFS 2020-2021

FORMATIONS EN ALTERNANCE À L'ISO PARIS	PRÉPA OPTIQUE EN ALTERNANCE	BTS OL EN ALTERNANCE	LICENCE PROFESSIONNELLE D'OPTIQUE (LPO)	BACHELOR DE MANAGER EN OPTIQUE (BMO)	MBA STRATÉGIES COMMERCIALES ET MARKETING
PRÉSENTATION DE LA FORMATION SUR LE SITE WWW.ISO.FR	<a href="https://bit.ly/2LhMxlf">https://bit.ly/2LhMxlf</a>	<a href="https://bit.ly/2zxYi4f">https://bit.ly/2zxYi4f</a>	<a href="https://bit.ly/2W00Pzd">https://bit.ly/2W00Pzd</a>	<a href="https://bit.ly/3bgxl2o">https://bit.ly/3bgxl2o</a>	<a href="https://bit.ly/3g4gd3E">https://bit.ly/3g4gd3E</a>
PRÉREQUIS	Niveau BAC	Être titulaire d'un BAC	Être titulaire du BTS Opticien-Lunetier	Être titulaire du BTS Opticien-Lunetier	Être titulaire du BMO ou être opticien diplômé en exercice ayant une expérience minimum de 5 ans
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail, en effectuer le montage et les réparations, réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique.</li> <li>- Obtenir le titre professionnel de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie et acquérir les compétences nécessaires pour la poursuite d'études en BTS Opticien-Lunetier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'effectuer un examen visuel, de déterminer et adapter l'équipement optimal adapté aux besoins du client, de procéder au montage et au contrôle l'équipement, diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie de détail.</li> <li>- Obtenir le diplôme du BTS opticien Lunetier afin d'exercer le métier d'Opticien-Lunetier (profession de santé réglementée) et donner les compétences nécessaires aux poursuites d'études afin d'accéder aux autres métiers de la vision.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable de procéder aux bilans visuels (amétropique, accommodatif et vision binoculaire), d'adapter des lentilles de contact souples et rigides, de répondre aux besoins visuels spécifiques des sujets atteints de basse vision.</li> <li>- Obtenir le diplôme de la Licence Professionnelle d'Optique et accroître les compétences de l'Opticien-Lunetier dans le domaine de la Santé Visuelle (Optométrie, Contactologie, Basse Vision et Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'élaborer la mise en œuvre du plan commercial dans une unité optique, de manager des équipes de vente en optique, de piloter la gestion administrative et financière du centre de profit optique.</li> <li>- Obtenir la certification professionnelle de Responsable du commerce en optique et apporter les compétences nécessaires à une poursuite d'études en Bac+5 dans le domaine du management, marketing et gestion d'entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le marketing stratégique et développer le savoir-faire entrepreneurial pour atteindre des postes à hautes responsabilités et développer de nouveaux projets professionnels</li> </ul>
DURÉE	552h sur 1 an	1350h sur 2 ans en contrat d'apprentissage	509h sur 1 ou 2 ans	515h sur 1 an	445h sur 18 mois
MODALITÉS D'ACCÈS	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier et Entretien
DÉLAIS D'ACCÈS	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ
TARIFS	Contrat d'Apprentissage : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 7700€	Contrat d'Apprentissage : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 14000€	Contrat de Professionnalisation : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 6120€	Contrat d'Apprentissage : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise. Pour information, le coût de la formation s'élève à 6800€. Autofinancement : 5000€	12000€ avec une prise en charge d'un an et 6 mois à la charge du stagiaire.
MÉTHODES MOBILISÉES	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD, TP et Travaux Encadrés en effectif de classe réduit pour éloigner tout risque de décrochage ; Un accès pour tous au matériel nécessaire aux apprentissages professionnels ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Opticiens-Lunetiers, Opticiens-Optométristes, Collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD, TP et Travaux Encadrés en effectif de classe réduit pour éloigner tout risque de décrochage ; Un accès pour tous au matériel nécessaire aux apprentissages professionnels ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Opticiens-Lunetiers, Opticiens-Optométristes, Collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD et TP ; Des effectifs des classes réduits ; Un accès pour tous au matériel nécessaire à l'exercice de l'optométrie et de la contactologie. Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Maîtres de conférences, Opticiens-Optométristes, collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD, études de cas et mises en situation ; Des effectifs de classes réduits ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'entreprise optique : responsables marketing, dirigeants d'entreprise, manager de magasins d'optique...	Une diversité pédagogique répartie entre Cours Magistraux, TD, études de cas et mises en situation ; Des effectifs de classes réduits ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'entreprise optique : responsables marketing, dirigeants d'entreprise, manager de magasins d'optique...
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Afin de permettre aux stagiaires, comme aux enseignants, de connaître l'état d'acquisition des compétences et d'anticiper tout décrochage, des évaluations régulières sont organisées tout au long de la formation. Contrôles de connaissances, devoirs sur table hebdomadaires, évaluations pratiques, mise en situation d'examen semestrielle.	Afin de permettre aux stagiaires, comme aux enseignants, de connaître l'état d'acquisition des compétences et d'anticiper tout décrochage, des évaluations régulières sont organisées tout au long de la formation. Contrôles de connaissances, devoirs sur table hebdomadaires, évaluations pratiques, mise en situation d'examen semestrielle.	La Licence professionnelle d'Optique est obtenue par la validation d'un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables. Les enseignements et/ou activités pédagogiques donnent lieu à des évaluations régulières (45 heures au total) lors d'examens partiels en contrôle continu au sein de l'ISO et d'un examen terminal en juin au sein de l'Université Paris-Saclay à Orsay. Ces évaluations prennent la forme de Questionnaires à Choix Simple (QCS), de Prises De Décisions écrites (PDD), de TP et d'une soutenance orale.	Le titre de Responsable du commerce en optique, dispensé par la formation de Bachelor de Manager en Optique, est obtenu par la validation d'un ensemble d'unités d'enseignement capitalisables. Les enseignements et/ou activités pédagogiques donnent lieu à des évaluations régulières lors d'examens écrits et oraux en contrôle continu (partiels écrits individuels, études de cas, projets d'entreprise, mise en situation) et d'un examen terminal (grand oral) en fin de formation.	Le MBA stratégies commerciales et marketing est obtenu par la validation d'un ensemble d'unités d'enseignement capitalisables. Les enseignements et/ou activités pédagogiques donnent lieu à des évaluations régulières lors d'examens écrits et oraux en contrôle continu (partiels écrits individuels, études de cas, projets de groupe) et d'un mémoire et soutenance orale de fin de formation.
VALIDATION BLOCS COMPÉTENCES	La certification professionnelle de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie est composée de 3 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	Le BTS Opticien-Lunetier est composé de 10 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	La Licence Professionnelle d'Optique est composée de 8 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	La certification de Responsable du commerce en optique délivrée par le BMO, est composée de 3 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	NC
SUITE PARCOURS	BTS OL	LPO, BMO, BLC, autres : <a href="https://bit.ly/2Z4G4T1">https://bit.ly/2Z4G4T1</a>	Master des sciences de la vision, BMO, BLC, autres : <a href="https://bit.ly/3dzlQ7F">https://bit.ly/3dzlQ7F</a>	MBA, LPO, BLC, autres : <a href="https://bit.ly/2WH6mrs">https://bit.ly/2WH6mrs</a>	NC
CONTACTS	<a href="mailto:isoparis@iso.fr">isoparis@iso.fr</a>	<a href="mailto:isoparis@iso.fr">isoparis@iso.fr</a>	<a href="mailto:isoparis@iso.fr">isoparis@iso.fr</a>	<a href="mailto:elodie.dubois@iso.fr">elodie.dubois@iso.fr</a>	<a href="mailto:isabelle.crespi@iso.fr">isabelle.crespi@iso.fr</a>